

# le mag'

Le magazine de votre agglomération

# # 10

Décembre 2020

## Dossier du mag'

Terre de Provence  
en 1<sup>ère</sup> ligne pour les aménagements du lycée



Terre  
de Provence  
agglomération

Barbentane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane - Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières



L'eau et l'assainissement,  
nouvelles compétences  
intercommunales



Aménagement et  
réhabilitation des zones  
d'activités



« Savoir, comprendre,  
agir pour dire non à la  
haine »



## Édito

## Agglo à la loupe

&gt; pages 2 - 3

## L'agglo en actions

&gt; pages 4 à 8

## Le dossier du mag

Terre de Provence en 1<sup>ère</sup> ligne pour les aménagements du lycée

&gt; pages 9-10-11

## L'agglo en actions

&gt; pages 13 à 19

Terre de Provence  
Le mag de votre agglomération N°9DIRECTEUR DE PUBLICATION :  
Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE,  
président de Terre de Provence AgglomérationCONCEPTION ET RÉALISATION :  
Service Communication  
PHOTOSIMPRESSION :  
RIMBAUD Cavillon

DÉPÔT LÉGAL : en cours

Terre de Provence Agglomération  
Chemin Notre Dame BP 1  
13 630 EYRAGUES  
T. 04 32 61 96 30  
F. 04 32 61 96 31

**Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE**  
Président de Terre de Provence Agglomération  
Maire de Verquières  
Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'année 2020 revêt une signification particulière pour les conseillers communautaires, les vice-présidents et moi-même puisqu'elle clôturera la mandature de 6 ans passés à œuvrer pour notre territoire et plus particulièrement ses habitants.

Aujourd'hui s'achève donc une année 2019 qui, malgré un contexte politique quelque peu compliqué (avec le non vote du budget) et les incertitudes pesant sur l'avenir de notre communauté, aura vu cette dernière maintenir le cap sur tous les dossiers !

En effet, jamais notre agglomération n'aura, en même temps, autant investi qu'en 2019 (près de 6.2 millions d'euros) et autant soutenu l'ensemble de nos treize communes, via une dotation de solidarité exceptionnelle de 6 millions d'euros.

La réalisation emblématique que nous avons accompagnée est cependant du ressort de notre Région. Je veux parler du lycée, qui a ouvert ses portes en septembre dernier. Aboutissement d'une décennie de travail, depuis les premières acquisitions foncières jusqu'aux travaux de desserte pris en charge par la communauté, c'est aussi le résultat d'un travail collectif mené par les élus et les habitants de tout un territoire.

Un territoire qui se veut aussi touristique et dont nous avons vanté les qualités au travers d'une campagne promotionnelle haute en couleur, dans le métro parisien.

Dans un tout autre domaine, nous avons lancé un vaste programme de requalification de l'ensemble de nos zones d'activités ; c'est sur Noves qu'a débuté cette opération avec le premier chantier achevé dans le courant de l'année dernière, celui de la Rocade Nord, d'un montant de plus de 900.000 € HT.

Au-delà de ces réalisations emblématiques, les services de la communauté œuvrent quotidiennement pour la qualité de vie et le développement de notre territoire. Je pense notamment aux agents du service « déchets », injustement critiqués lors de la mise en place – unanimement décidé par les élus - d'un nouveau système de collecte sur les communes de Châteaurenard, Maillane et Orgon.

Il est d'ailleurs une autre compétence qui échoit à notre collectivité depuis le 1er janvier dernier, à savoir, l'eau et l'assainissement. Ce sont, dorénavant, pas moins de 36 agents, provenant des communes de Châteaurenard, Rognonas et du SIVOM Durance-Alpilles (Cabannes, Mollégès, Noves, Plan d'Orgon, Saint-Andiol et Verquières) qui composent la nouvelle Régie des Eaux de Terre de Provence.

C'est donc par un immense merci à tous les agents de notre communauté d'agglomération que je souhaite clore mon propos. Toutes et tous ont véritablement le sens du service public, du service au public !

Merci aussi à mes collègues élus - conseillers municipaux, adjoints et maires – qui se sont impliqués dans les travaux des nombreuses commissions, ainsi que lors des Bureaux et Conseils communautaires.

Enfin, permettez-moi de vous dire combien j'ai été honoré d'être - depuis bientôt trois ans - le Président de Terre de Provence Agglomération, espérant seulement en avoir été digne.

Avec toute ma reconnaissance,

## Un nouveau conseil communautaire en avril 2020

Les 15 et 22 mars, lors des élections municipales, vous avez désigné vos nouveaux conseils municipaux, mais aussi les conseillers communautaires qui représenteront votre commune au sein de l'assemblée délibérante de Terre de Provence pour les six prochaines années.



## avril 2020

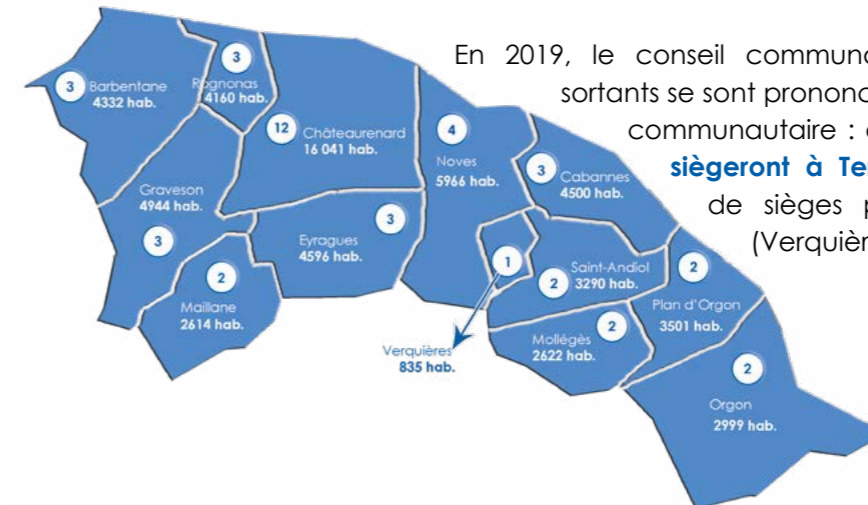
Le nouveau Président et Vice-Présidents seront élus début avril : cette élection a en effet lieu, à bulletins secrets, lors de la première réunion du nouveau conseil communautaire. Le nombre de vice-présidents, 12 maximum, est déterminé par le conseil.

## Comment sont élus les conseillers de ma commune ?

La liste arrivée en tête obtient 50% des sièges prévus pour la commune ; les 50% de sièges restants sont répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5% des voix.

Pour les communes de moins de 1000 habitants (cas de Verquières) les conseillers communautaires sont élus dans l'ordre du tableau (maire, adjoints, conseillers).

## Nombre de conseillers communautaires par commune



En 2019, le conseil communautaire et les conseils municipaux sortants se sont prononcés sur la composition du futur conseil communautaire : au total, ce seront **42 conseillers qui siègeront à Terre de Provence**, avec un nombre de sièges par communes allant de 1 siège (Verquières) à 12 (Châteaurenard).

nombre de sièges par commune

Source INSEE 2017\*

## Terre de Provence apporte son soutien à la ville du Teil [SOLIDARITE]

La commune du Teil en Ardèche a été lourdement touchée par le séisme qui a secoué l'Est de la France le 11 novembre 2019. De nombreux édifices publics et des centaines d'habitations ont été détruits ou fortement endommagés.

Pour faire face aux dégâts colossaux observés dans la ville, le maire a lancé un appel à l'aide.

Pour manifester son soutien, Terre de Provence a répondu à cet appel à l'aide en accordant une subvention exceptionnelle d'un montant de **15 000 €**.





# l'agglo en actions

## REHABILITATION DES ZONES D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRES



### 23 c'est le nombre de zones d'activité que compte le territoire de Terre de Provence.

Sur ces 23 zones, 18 relevaient jusqu'en 2017 de la compétence des communes.

Après une année 2017 transitoire pendant laquelle les communes ont néanmoins continué à assurer la gestion des zones, afin de préparer dans les meilleures conditions le passage de relais avec la communauté. C'est donc désormais, depuis deux ans, Terre de Provence qui a en charge la responsabilité de l'entretien de ces sites.

### Un bilan complet de l'état des zones

Le transfert de ces zones a été l'occasion de dresser un bilan complet de leur état (voirie, signalétique, signalisation, éclairage, réseaux). C'est sur cette base que les élus communautaires ont souhaité engager un programme pluriannuel complet de modernisation et requalification des zones.

### Rocade Nord : premier chantier de requalification d'une zone d'activité communautaire !

La première zone concernée par ces travaux a été la Rocade Nord, à Noves, avec un montant de

travaux de requalification de plus de 900 000 €.

Parmi les principaux aménagements à signaler, celui de l'accès à la zone avec un carrefour sécurisé, desservant à la fois la Rocade Nord et la nouvelle zone de la Roque.



## Des travaux d'urgence sur les autres zones

En marge du programme de réhabilitation, Terre de Provence a réalisé plusieurs travaux d'urgence sur les zones afin d'apporter une première réponse aux dégradations parfois avancées des voiries et espaces publics. C'est notamment le cas sur la **zone des Iscles** avec la réalisation de 120 000 € HT de travaux de reprise partielle de la voirie et îlots sur l'avenue des îles et sur l'avenue de la Durance (avec, pour cette voie, une nouvelle tranche de 70 000 € HT prévue en 2020).

Cette zone constitue par ailleurs, avec la zone du **Pont à Plan d'Orgon**, la prochaine étape du programme de requalification de Terre de Provence. Il est ainsi prévu sur les deux prochaines années :

la réfection complète de l'avenue de la Digue (reprise de la voirie, du pluvial, des cheminements piétons et enfouissement des réseaux), après réalisation des différents chantiers d'installations des transporteurs de part et d'autre de cette voie ;

la reprise de l'avenue des confignes, qui sera menée une fois terminée l'installation du futur pôle logistique, compte tenu de l'imbrication étroite de ces deux projets.

## TRAVAUX

### Modernisation de l'éclairage public

Parmi les travaux de modernisation conduits par Terre de Provence, la modernisation de l'éclairage public est sans doute le chantier le plus symbolique car il va concerner, au fil des années, l'ensemble des zones avec un **double objectif** :

- améliorer la qualité de l'éclairage avec le remplacement des lampes au mercure ou à sodium par des LED dernière génération
- réaliser des économies sur les consommations et sur l'entretien avec une durée de vie des LED très

supérieure, mais aussi la possibilité d'abaisser les flux lumineux en fonction des heures. La mise en place d'horloges astronomiques au sein des armoires électriques participe à cet objectif d'économie d'énergie.

En 2019, ce sont le parc des Baumes, les zones du Barret et de Mermoz, à Châteaurenard, Crau Durance à Saint-Andiol, Sagnon à Graveson, la Horsière à Rognonas et la Grande Roumète à Barbentane qui ont bénéficié de ce programme de modernisation.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**711** c'est le nombre de points lumineux recensés sur les zones d'activité de Terre de Provence.

**33%** du parc d'éclairage est équipé en LED.

### IMPACT ENERGIE

- 25% de consommation
- 15% du coût des factures

En 2020 seront modernisés :  
**128** lanternes, **35** mâts,  
**6** armoires de commandes.

## DYNAMISE TA ZONE !

Le Club des Entrepreneurs de Terre de Provence lance, en partenariat avec la communauté, un programme de redynamisation des zones d'activités du territoire

Le Club des Entrepreneurs accompagné du service développement économique de Terre de Provence organisera des réunions d'informations dans chacune des zones d'activités de Terre de Provence à **partir du 20 mars**.

L'occasion de rencontrer les entreprises, de récolter et comprendre leurs attentes et besoins en terme d'aménagement, de sécurité, d'environnement....



>>> Retrouvez le programme de ces rencontres sur le site et la page facebook de Terre de Provence



## ZONE DE LA ROQUE : une 23<sup>ème</sup> zone d'activités sur Terre de Provence



En parallèle de la gestion des zones transférées par les communes, Terre de Provence poursuit son programme d'aménagement de zones nouvelles, afin de favoriser l'implantation ou la relocalisation d'entreprises.

Après la Chaffine II à Châteaurenard, c'est au tour de la zone de la Roque de voir le jour.

Située à proximité immédiate de la Roudade Nord, cette nouvelle zone, déjà entièrement commercialisée, vient d'être livrée, avec les premières installations d'entreprises.

Autour de la Palette d'Art, enseigne emblématique et historique du lieu, qui constitue le centre de gravité de la zone, ce sont bientôt un magasin Biocoop ou encore un garage Renault qui vont ouvrir leurs portes.



esprit client

### Une démarche pour améliorer la qualité d'accueil et l'attractivité des commerçants et artisans du territoire !

Esprit Client est une **démarche qualité** menée

souhaité directement prendre en charge le coût financier de cette action, avec une première phase lancée sur la commune de Rognonas. Au total, ce sont **34 commerçants** qui ont bénéficié de cet accompagnement, consistant principalement en des visites mystères pour un regard extérieur

sur les prestations, des conseils et outils pour améliorer l'accueil. Sans oublier une présentation du commerce dans une édition spéciale du magazine Farandole.

Une première étape avant le déploiement de l'opération sur les autres communes, prévu pour 2020 !

par la Chambre de Commerce et d'Industrie visant à améliorer l'accueil des clients. Afin de soutenir les commerces de son territoire, la communauté a

## Un partenariat scellé avec les acteurs de l'emploi

Le partenariat pour l'emploi qui existe sur le territoire est une réussite. Il regroupe toutes les composantes de l'accompagnement à l'emploi : Pôle Emploi, les missions locales du Delta et du Pays Salonais, le conseil départemental, les chambres consulaires et la Maison des Entrepreneurs, service économique de Terre de Provence.

Depuis 17 ans, la coordination du salon de l'emploi avec le Pôle Emploi de Châteaurenard permet d'accompagner les visiteurs en leur proposant chaque année de nouvelles animations.

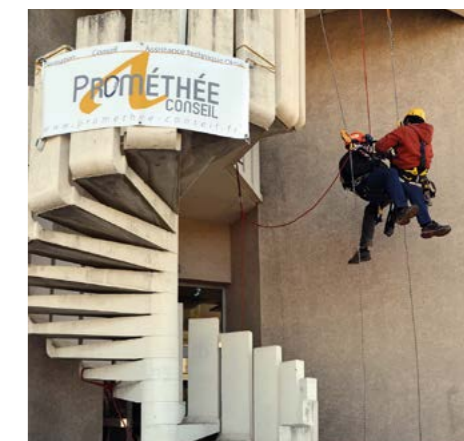
Ainsi, lors de l'édition du 10 octobre 2019, les visiteurs ont pu se renseigner, assister, et bénéficier de conseils au travers de différentes animations :

bus de l'emploi du Conseil Départemental : accélérateur de l'emploi délocalisé qui dispose d'une salle de réunion avec écran de projection et de trois espaces dédiés aux entretiens individuels,

conférences, ateliers de coaching...

démonstrations de travaux en hauteur et du métier de cordistes par Prométhée.

Autre moment fort devenu un rendez-vous annuel, le salon de l'emploi saisonnier et de la formation professionnelle du 5 février 2020, où le public a pu apprécier de nombreuses animations dont une nouveauté, cette année, la mise en place d'un studio photos.



### (en chiffres)

#### SALON DE L'EMPLOI 2019

300 offres d'emploi  
1200 visiteurs

#### SALON DES EMPLOIS SAISONNIERS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2020

700 visiteurs  
60 exposants

## [ à l'honneur ] Donner une chance aux jeunes des «quartiers» !

Lors du dernier salon de l'emploi, Amandine Pellegrin bénéficiaire du dispositif emplois francs a été mise à l'honneur pour avoir recruté Kimberlyne au sein de son magasin «Chic et Champêtre».

Info plus [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)

Les emplois francs sont un dispositif d'aide à l'embauche qui vise à répondre aux inégalités que subissent certains de nos concitoyens : à diplôme, âge et parcours équivalents, il est en effet plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Le principe est simple : les emplois francs consistent en une aide financière versée à tout employeur privé (entreprise, association) qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale résidant dans un QPV, dans le cadre d'un CDI ou CDD d'au moins six mois.



STUDIO Photos à destination des allocataires du RSA

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a mis en place un studio photo, afin de réaliser des portraits des allocataires du RSA, afin d'agrémenter leur CV.

Un photographe professionnel, de l'association Urban Prod entouré d'une équipe issue de cultures différentes ayant un point commun, la passion de l'art, était présent pour mettre en confiance et réaliser des portraits valorisants d'un public en échec professionnel et social.



## Professionnels de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, une permanence pour accompagner vos projets,

Il est parfois difficile pour les agriculteurs de s'y retrouver dans la multiplicité des dispositifs d'accompagnement mis en place par les diverses institutions (Chambre d'Agriculture, Conseil régional, département, etc...).

Conscients de cette difficulté, les élus de Terre de Provence ont souhaité mettre en place une permanence dédiée aux agriculteurs et professionnels de l'agro-alimentaire, pour les accompagner dans leurs projets, trouver les bons contacts et les aides financières.

Ouverte depuis octobre 2019, cette permanence se tient sur rendez-vous à :

**GRAVESON** : Mardi après-midi, en mairie

**CHATEAURENARD** : Mercredi après-midi, à la Maison de l'Entrepreneur

**CABANNES** : Jeudi après-midi à la médiathèque

Ses objectifs sont :

- **ORIENTER** vers les organismes d'accompagnement technique, social, financier (analyse du besoin, identification de l'organisme concerné et aide à la prise de contact)
- **INFORMER** sur les aides financières, techniques et sociales disponibles,
- **ACCOMPAGNER** dans les démarches administratives qui ne sont pas pourvues par d'autres organismes.

**En février, 23 agriculteurs bénéficient de cet accompagnement.**

Les projets suivis au sein de cette permanence agricole sont très variés : modernisation de l'irrigation, plantation de haies, équipement de protection des vergers et de machines pour le contrôle physique des insectes ravageurs et la gestion mécanique des adventices et des couverts enherbés...

Les sollicitations des agriculteurs concernent aussi l'agrotourisme, le développement de la transformation et la vente de proximité, la connaissance de son bilan carbone.

Un lien est également fait avec le « **Point Accueil Transmission** », pour préparer et anticiper à la fois la fin de carrière et la reprise de l'exploitation par l'installation d'un proche ou d'un nouvel agriculteur.

Sept personnes sont ainsi accompagnées pour s'installer agriculteurs. Pour les projets sans terre, les moyens d'accès au foncier font l'objet d'une information complète.

Ces exemples ne sont pas exhaustifs et le champ d'action ne demande qu'à s'élargir ; n'hésitez donc pas à prendre rendez-vous pour tout conseil sur vos projets.



Pour prendre rendez-vous un seul numéro **04.90.20.59.00**

## Protection des cultures et des biens contre la grêle

L'association d'agriculteurs « de protection des cultures » et Terre de Provence déploient depuis 2019 un dispositif de détection des orages de grêle. Une antenne météo installée sur le site de la déchetterie d'Eyragues détecte en amont le risque orageux que les agriculteurs de l'association peuvent suivre avec une application smartphone. Lorsqu'un nuage montre un risque avéré de grêle, les agriculteurs y envoient une fusée ou un ballon équipé d'un diffuseur de sel de potassium ou de calcium. Ainsi, il pleut au lieu de grêler. Les récoltes, les vergers, les serres, mais aussi les biens des particuliers sont protégés.

Ce système a notamment pu montrer son efficacité en juin dernier. Celle-ci dépend, en grande partie du volontariat des agriculteurs qui maillent le territoire : n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour toute information.

>>> Contact **04.90.20.59.00**



# Dossier du mag'



## Lycée : Terre de Provence en première ligne pour les aménagements externes



LYCÉE TERRE DE PROVENCE

“ J'ai fait de l'éducation et de l'avenir des jeunes l'une des **priorités** de mon action. En leur proposant des lieux de vie et d'études pratiques et innovants, nous favorisons leur parcours citoyen et professionnel. ”

**Renaud MUSELIER**  
Président de la Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Député européen



L'ouverture du lycée en septembre dernier concrétise une mobilisation de près de quinze ans de la communauté d'agglomération, aux côtés de ses habitants et parents d'élèves.

C'est en effet dès 2004 que la communauté d'agglomération se positionne pour la construction d'un lycée sur le territoire, avec une délibération sollicitant la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour la réalisation de cet établissement.

En 2009, la communauté, afin de faire aboutir le projet, décide de participer financièrement à cette réalisation, en prenant à sa charge les acquisitions foncières et une grande partie des travaux de desserte.

Les premiers achats de terrains sont engagés dès 2010 et c'est en 2017, après l'annonce en janvier 2016, par son Président Christian Estrosi, de la décision de la Région de construire un lycée à Châteaurenard, que les premiers travaux démarrent.

Engagement tenu donc par la **Région et son président Renaud Muselier** (33 millions d'euros pour la construction du bâtiment), **et par Terre de Provence.**

Le Conseil Départemental et l'Etat ont également accompagné via l'octroi de subventions la communauté d'agglomération dans son engagement financier de plus de cinq millions d'euros.

Tout un symbole donc de ce que peut permettre la coopération de treize communes qui ont su œuvrer ensemble pour la concrétisation d'un projet attendu depuis de nombreuses années.

Ce sont les aménagements réalisés par Terre de Provence que nous vous invitons à découvrir au fil des prochaines pages.

>>> Pose de la première pierre du lycée à Châteaurenard, 14 juin 2018



## Déplacement doux

Voie verte réalisée par le Département en lieu et place de l'ancienne voie ferrée, sur un cheminement doux, esthétique parfaitement sécurisé. Dans un premier temps, depuis le centre-ville vers le lycée, mais le chantier continue vers Noves jusqu'à Plan d'Orgon.



## Rond Point Avenue Mermoz

Sa forme particulière en haricot a été choisie pour la sécurité des élèves du lycée. Sa configuration permet de ralentir efficacement les véhicules sur l'avenue Mermoz. Sur toute sa périphérie une voie cyclable sécurisée pour le franchissement et l'accès vers le lycée.



## Une desserte aménagée

**40 places de parking visiteurs**  
dont 2 places à mobilité réduite,  
**42 emplacements 2 roues,**  
**12 places «dépose minute»**  
le long de la voie pour la sécurité des élèves



Pour gérer les eaux pluviales, **un réseau pluvial «enterré»** a été créé pour drainer l'ensemble des précipitations vers **2 bassins d'infiltration de 3000 m<sup>2</sup>** dimensionnés pour recevoir les pluies trentennales.

➤ **90 sujets** (chênes verts, saules argentés, ormes,...) habillent les espaces verts.



Le traitement des espaces verts :  
➤ **134 cyprès** typique de notre territoire ont été plantés pour reconstituer les haies ouvertes pendant le chantier,



Le transport scolaire bénéficie d'un quai bus pouvant accueillir

## 6 bus simultanément

et l'aire d'attente dispose de mobilier urbain composé de

**15 bancs,**  
**4 tours d'arbres,**  
**7 cubes.**



Pour la sécurité des élèves, le **rond-point de retournement** est implanté en dehors des zones piétonnes.



## 5 conteneurs enterrés 5 cinq filières de traitement

En coordination avec les impératifs de développement durable du lycée et de Terre de Provence

## Une passerelle pour le franchissement piéton du REAL

Véritable connexion entre les espaces publics et paysagers réalisés par Terre de Provence et le site du lycée que le **Conseil Régional** a réalisé. Elle assure un passage entre le quai bus et le parvis du lycée, éloigné de toute circulation de véhicules.

Cette passerelle montre le travail considérable mené conjointement et main dans la main par les collectivités pour la mise en service de ce nouvel équipement tant attendu.

La pose de cette passerelle revêt une valeur symbolique forte, comme un passage de relais entre Terre de Provence Agglomération et la Région Sud !

➤ **de 7 m de long et 4 m de large**





## Agglo'navette, navette intercommunale, ligne 63 : la mobilité au cœur des préoccupations de Terre de Provence

C'est dès 2005 que la communauté a mis en place une première offre de transports, la navette intercommunale, destinée à relier les communes entre elles et avec la ville-centre, afin d'apporter une première réponse aux besoins exprimés par les habitants ne disposant pas de solutions de déplacement.

Depuis, au fil des évolutions de la communauté, l'offre de solutions de mobilité s'est peu à peu étoffée, avec aujourd'hui, au-delà des lignes scolaires, une offre de transports urbains constituée de trois services. D'autres solutions sont aujourd'hui à l'étude, comme le transport à la demande, les déplacements en mode actif, l'extension des lignes urbaines en lien avec le lycée.

### ↳ L'Agglo'Navette effectuée

la desserte interne de Châteaurenard (3 circuits différents), du lundi au samedi toute l'année sauf jours fériés. Le service est gratuit et ouvert à tous.

### ↳ La Navette Intercommunale

circule tous les mardis de l'année sauf jours fériés et dessert les communes de Noves, Verquières, Saint Andiol et Cabannes vers Châteaurenard. Le service est gratuit et ouvert à tous.

### ↳ Ligne urbaine 63

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019, la ligne urbaine régulière 63 fonctionne toute l'année sauf jours fériés (vacances scolaires incluses). Elle dessert Graveson et Maillane vers Châteaurenard à hauteur de 3 allers-retours par jour, du lundi au samedi.

La ligne 63 permet également des correspondances avec la ligne régionale 57 à destination d'Avignon.

Le coût du ticket unitaire est à **1€** (disponible auprès du conducteur) et l'abonnement **mensuel** est de **20€** (souscription auprès de Terre de Provence). Les titulaires d'un abonnement aux transports scolaires Zou ! ou de Terre de Provence peuvent utiliser cette ligne gratuitement le samedi et pendant les vacances scolaires sur présentation de leur carte de transport.



**P+R**

### Bientôt un parking relais à proximité du pont de Rognonas ?

Terre de Provence travaille actuellement sur un projet de parking relais en amont du pont de Rognonas, sur la commune de Châteaurenard.

Cet espace de stationnement pourrait permettre une connexion entre plusieurs modes de transport (voiture, lignes interurbaines, lignes urbaines...) afin de faciliter l'accès à Avignon via les transports publics.

Une convention avec la Région et le Grand Avignon vient d'être signée afin de lancer les études d'avant-projet.



### ↳ Gare ferroviaire d'Orgon

Nous l'oublions souvent, mais le territoire de Terre de Provence dispose également d'une gare ferroviaire située sur la commune d'Orgon ; cette gare est desservie plusieurs fois par jour par la ligne TER n°9 à destination de Marseille via Salon de Provence et d'Avignon via Cavaillon.

## L'eau et l'assainissement, nouvelles compétences intercommunales



La loi NOTRe, votée en 2015, a considérablement élargi les domaines de compétences des communautés. Après les zones d'activité et les offices de tourisme en 2017, c'est au tour de l'eau et l'assainissement d'être transférés à Terre de Provence, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, date limite prévue par le législateur pour opérer cette passation entre communes et intercommunalité.

Après une phase d'état des lieux engagée dès 2018, la fin de l'année 2019 a été consacrée à la mise en place d'une nouvelle organisation pour la gestion de ces compétences, avec comme volonté première des élus, de conserver la proximité avec l'administré.

Le choix a ainsi été fait de créer une Régie des Eaux de Terre de Provence dont le conseil

d'administration est composé d'élus communautaires mais aussi d'élus municipaux, avec pour objectif de permettre une représentativité de chaque commune au sein de ce nouvel établissement.

Cette Régie des Eaux se substitue au SIVOM Durance Alpilles et accueille, en plus des six communes précédemment membres de ce syndicat, les communes de Châteaurenard, Orgon et

Rognonas.

Pour les autres communes, dont la gestion de l'eau et de l'assainissement faisait l'objet de délégations de service public, Terre de Provence assure désormais le suivi de ces contrats. Avec une ambition à terme, celle de pouvoir intégrer l'ensemble des communes dans la Régie des Eaux, pour une gestion harmonisée sur l'ensemble du territoire d'ici quelques années.



**[ CHIFFRES ]**

**36** agents transférés à Terre de Provence, mis à disposition de la Régie

**16** stations d'épuration

**273.7 km** de réseaux d'assainissement et

**357 km** de réseaux d'eau potable

**7** captages

**142** postes de relevage

**5** déversoirs d'orage

**6** bassins d'orage

un parc de **21 750** compteurs



### Des conventions de gestion pour le pluvial urbain

Aux compétences eau et assainissement, la loi NOTRe a associé, avec un transfert prévu à la même date, la gestion des eaux pluviales urbaines. Afin de permettre aux communes de continuer à assurer ce volet, le conseil communautaire s'est favorablement prononcé pour la signature de conventions de gestion, avec remboursement à l'euro près aux communes des dépenses engagées à ce titre.



### Usagers : quels sont vos interlocuteurs ?

Vous habitez Châteaurenard, Cabannes, Mollégès, Noves, Orgon, Plan d'Orgon, Rognonas, Saint-Andiol, Verquières ? Contactez la

**Régie des Eaux au 04.90.95.04.36**

Habitants des autres communes, vos interlocuteurs ne changent pas !  
Contact abonnés (uraences, fuites)

Commune	Eau potable	Assainissement
Barbantane	SAUR 04 83 06 70 09 www.saurclient.fr	
Eyragues	Société des eaux de Marseille 09 69 39 40 50 (heures ouvrables) 04 91 83 16 15 (urgence)	
Maillane/Graveson	VEOLIA 0 969 329 328	SUEZ 0 977 429 431



PRÉFET DE VAUCLUSE

### [ Recommandation de la Préfecture du Vaucluse ] Episode de pollution de l'air par l'ozone dans le Grand Avignon

En cas de circulation différenciée déclenchée dans le Grand Avignon, seuls les véhicules motorisés équipés d'une vignette Crit'Air 1 à 3 pourront circuler librement dans le périmètre de restriction entre 6h et 20h.

Il est donc fortement recommandé d'équiper votre véhicule motorisé (véhicule léger, camion, moto...) de la vignette correspondant à votre type de véhicule afin de circuler librement.

[www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)





## En 2019, une délinquance «maîtrisée» sur le territoire

Dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) s'est réuni en séance plénière, le 18 décembre dernier, à Eyragues. L'occasion d'évoquer avec Monsieur le Procureur de la République et les autres partenaires une « délinquance maîtrisée en 2019 » sur le territoire avec des dispositifs mis en place par les forces de l'ordre et les acteurs sociaux pour mieux être en capacité de répondre aux problèmes.

### Une prévention de la jeunesse structurée et renforcée

Aux cotés du CCAS de Châteaurenard, l'Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des Bouches-du-Rhône (ADDAP13), la Maison des Adolescents 13 Nord ainsi que la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), la mission locale du Delta et celle du Pays Salonais interviennent en repérage des « invisibles », ces jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi ni en formation. La communauté d'agglomération s'est également dotée d'un agent de prévention de proximité, Rakia Sabar, qui intervient sur toutes les communes, en complémentarité des partenaires, pour effectuer un suivi des jeunes qui ont besoin d'une attention particulière.

### Des associations d'aide aux victimes redéployées sur le territoire :

Depuis plusieurs années Terre de Provence met à disposition de ses administrés des permanences d'aide aux victimes. Une juriste de l'association APERS reçoit ainsi

gratuitement à Châteaurenard et en mairie de Graveson. Un intervenant social de l'Association de Prévention et de Réinsertion Sociale (APERS) également accueille les victimes dans les brigades de Châteaurenard, de Graveson et Orgon. Quant à l'association Résonances, en plus de celles tenues à la maison de la vie associative de Châteaurenard, de nouvelles permanences ont été inaugurées à Plan d'Orgon, afin d'informer sur la médiation familiale des familles en crise au sein desquelles le dialogue est difficile voire rompu.

### Plus de 100h de contrôle routier

Grâce au radar cinémomètre mis à disposition par Terre de Provence Agglomération, les communes ont pu réaliser des contrôles routiers, dans une volonté pédagogique de sensibiliser sur les comportements dangereux (vitesse, téléphone, ceinture, etc.).

La prochaine étape de travail du CISPD sera en 2020 d'actualiser un diagnostic territorial de sécurité



dans l'objectif de former une nouvelle stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance.

### LES CHIFFRES

**1 069** atteintes aux biens, prépondérantes malgré un net recul (-23%)

**463** atteintes à la tranquillité publique

**329** atteintes volontaires à l'intégrité physique.

### Grenelle des violences conjugales

**88 %** violences faites aux femmes

**12 %** faites aux hommes

**avec 15.25 %** d'augmentation des faits pour coups et blessures

\*Données 2018

### LA VISITE



Chantier éducatif - Salle Louise Daudet - Châteaurenard

### Une visite constructive, une représentante de l'État à l'écoute !

La visite de Marie Aubert, Préfète Déléguée pour l'Égalité des Chances accompagnée de Monsieur le Sous-Préfet, sur le « centre historique » d'Orgon, le « centre ancien » et le quartier « Roquecoquille » de Châteaurenard, reconnu Quartiers Politique de la Ville (QPV).

Cette visite fut l'occasion de rencontrer les acteurs locaux et d'échanger sur les nombreuses actions mises en place comme la lutte contre le décrochage scolaire, l'Atelier Santé Ville, le futur Plan Local de Santé Publique, l'habitat indigne avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine (OPAH-RU), la médiation éducative... et d'évoquer les problèmes rencontrés comme les incivilités, l'habitat dégradé, la question de la mobilité, le manque de logement adapté au public jeune....

## Un Atelier Santé Ville sur les 3 quartiers prioritaires pour répondre aux besoins de santé des habitants

Ce dispositif constitue l'outil de mise en œuvre opérationnelle du volet santé du contrat de ville. Il contribue à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. C'est avant tout une démarche de coordination des acteurs locaux et des actions de santé.



Carole LOCAR est en charge d'assurer la conduite des travaux de diagnostic local de santé partagé.

Dans un premier temps, un **diagnostic** doit conduire à la construction d'une vision commune des besoins du territoire. Il a vocation à guider l'élaboration d'objectifs et d'un programme d'actions de santé sur le territoire.

Dans un second temps, une programmation locale d'actions de santé sera élaborée afin de favoriser la promotion de la santé, l'accès à la prévention et à l'offre de soins de premiers recours, ainsi

que l'accompagnement médico-social : **c'est le Plan Local de Santé Publique.**

### Un territoire semi-rural

Les communes de Châteaurenard et d'Orgon présentent la particularité géographique d'être un territoire semi-rural situé au nord des Bouches-du-Rhône, peu doté en interventions de prévention santé, avec des découpages administratifs différents selon les domaines d'intervention. Parmi les premières problématiques recensées, celles de la mobilité, de l'accès aux soins (fracture numérique, barrière de la langue,...)

du sentiment de manque d'offre de soins ainsi que la problématique de logement insalubre, des travailleurs saisonniers agricoles d'origine étrangère en situation de précarité et la prise en charge de la souffrance psychique.

### l'agenda

#### Janvier à juin 2020 :

Réalisation du diagnostic,

#### De juillet à octobre 2020 :

Définition des orientations du Plan Local de Santé Publique,

#### Octobre 2020 :

Validation des orientations à prioriser

### ■ ACTION SOCIALE

## « Savoir, comprendre, agir pour dire non à la haine », outil pédagogique de lutte contre les discriminations s'expose en Terre de Provence

Cette exposition itinérante, prêtée par ADL PACA (Animation et Développement Local) a pour but de décrypter les discours de haine, notamment sur les réseaux sociaux, grâce à une série de panneaux et d'animations interactifs.

Conçu pour un public jeune, en particulier les collégiens et les lycéens, ce support éducatif a pour objectif, notamment, d'apprendre à se forger sa propre opinion avec objectivité, avec sa propre conscience et son libre arbitre, de comprendre le monde qui nous entoure pour devenir un citoyen éclairé et capable d'interagir avec son environnement, apprendre à vivre ensemble sans craindre la différence.

Cette exposition itinérante portée par la Fédération des MJC a été présentée à Eyragues aux professionnels de la prévention et acteurs jeunesse du territoire par

### l'ouï la voir ?

Le grand public aura la possibilité de découvrir l'exposition :

au Mas à **Plan d'Orgon** du 22 au 26 juin 2020.



Maïka Seguin, chargée de mission jeunesse et citoyenneté pour la Fédération des MJC, assistée de Rakia Sabar, chargée de prévention/jeunesse de Terre de Provence.

Ce public d'acteurs en lien avec la jeunesse a ensuite été formé afin de pouvoir accueillir et animer l'exposition dans leur établissement.

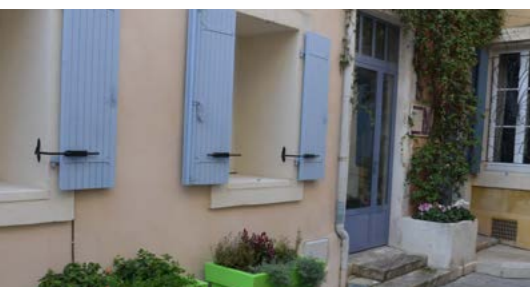
Durant deux mois, les élèves du territoire pourront ainsi découvrir cette exposition à la MFR de Barbentane, au lycée de Châteaurenard, à l'espace jeunes de Graveson, à la MFR d'Eyragues, au collège Mont Sauvy d'Orgon, et au Mas à Plan Orgon.



➔ Rakia SABAR  
Agent de prévention - jeunesse intercommunale à la MFR de Barbentane



## Des conseils et des outils pour réduire votre consommation d'énergie



La maîtrise de la consommation d'énergie est devenue ces dernières années une préoccupation majeure de nos concitoyens, à la fois pour des raisons financières, le poste énergétique occupant une place importante du budget d'un foyer, mais aussi pour des raisons environnementales, face au réchauffement climatique et à l'épuisement des ressources fossiles.

Consciente de ces enjeux, la communauté d'agglomération a donc inscrit cette question au cœur de son action en matière de développement durable, avec plusieurs dispositifs mis à disposition des habitants de Terre de Provence pour les aider à réduire leur consommation d'énergie.

Ce sont, en premier lieu, des **conseils d'experts, gratuits** (le coût des permanences étant pris en charge par Terre de Provence), sur les projets de réhabilitation des logements, avec des permanences de **l'Espace Info Energie** et des **bureaux de l'habitat assurés par Soliha\***

Isolation des combles, changement de système de chauffage, changement des menuiseries, mise en place de panneaux solaires : autant de projets pour lesquels vous pouvez les solliciter. Les bureaux de l'habitat vous permettront également de vous renseigner sur **les aides financières disponibles** et vous accompagner dans la constitution de vos dossiers de demandes, notamment auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).

L'autre outil innovant mis en place est celui du **cadastre solaire**, qui vous permet d'estimer le potentiel solaire de votre toiture de manière précise. Terre de Provence met à votre disposition une plateforme solaire, sur le site [www.terredeprovence-agglo.com](http://www.terredeprovence-agglo.com) (rubrique « l'aggle au quotidien » puis « plateforme solaire »).

\* SOLIHA (Solidaire pour l'habitat) est une association privée au service de l'habitat.

## LES CHIFFRES

➤ **EIE** Espace Info Energie

140 dossiers traités

➤ **Bureaux de l'habitat**

389 personnes reçues en permanence.

109 visites techniques réalisées au domicile.

63 LOGEMENTS

ont bénéficié de subventions d'amélioration de l'habitat,

## LES CONSEILS D'EXPERTS

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ? n'hésitez pas à rencontrer les experts de l'EIE et des bureaux de l'habitat

**INFO ÉNERGIE** ➤ Espace Info Energie 04 90 96 43 86 – 07 67 40 81 36  
à Châteaurenard (service urbanisme), tous les mercredi après-midi entre 13h30 et 16h30 UNIQUEMENT sur RDV

**SOLIHA** ➤ Bureaux de l'habitat 04 90 49 84 79

**Barbentane**  
3<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 12h  
**Cabannes**  
2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h  
**Châteaurenard**  
Tous les vendredis de 9h à 12h30  
**Eyragues**  
2<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 12h

**Graveson**  
2<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h  
**Maillane**  
1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h à 12h  
**Mollégès**  
3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h  
**Noves**  
3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 13h30 à 16h

**Orgon**  
1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h et 12h  
**Plan d'Orgon**  
3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h et 12h  
**Rognonas**  
4<sup>ème</sup> mardi du mois de 13h30 à 16h  
**Saint-Andiol**  
1<sup>er</sup> mardi du mois de 13h30 à 16h

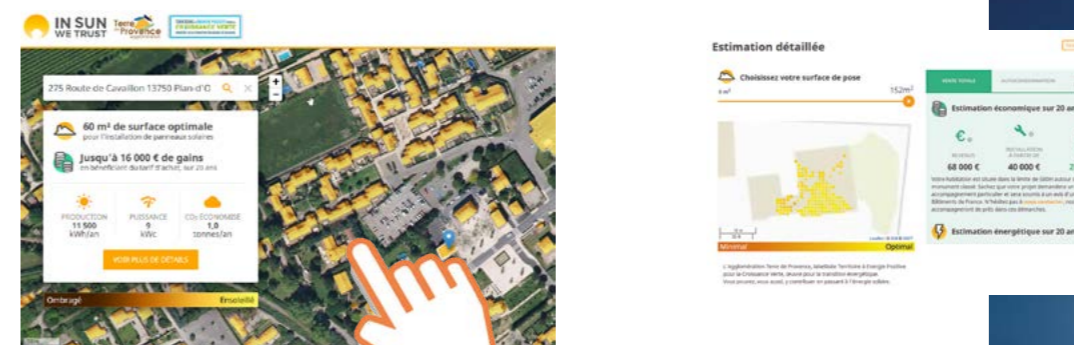
\*\*\*Soliha accompagne également les propriétaires sur la problématique de l'accessibilité au logement pour les personnes âgées et/ou handicapées.

## LES OUTILS

Vous souhaitez installer des panneaux solaires ?

Le cadastre solaire est à votre disposition sur la plateforme :

<https://terredeprovenceagglomeration.insunwetrust.solar/>



Mesurez le potentiel solaire de votre toiture en un clic...



## LES AIDES

Toutes les aides sont consultables dans le guide des aides financières de l'ADEME <https://www.ademe.fr/aides-financieres-2020>

- MaPrimeRénov'
- Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)
- L'éco-prêt à taux zéro
- La TVA à taux réduit
- Le programme «Habiter Mieux» de l'Anah
- Certificats d'économie d'énergie
- Le chèque énergie
- L'exonération de la taxe foncière
- Le chèque énergie durable (RégionSud)
- L'aide de votre caisse de retraite
- Les aides d'Action Logement
- Des prêts pour améliorer l'habitat

## UN CAS CONCRET

\*\*\* Attention, exemple fourni à titre indicatif : les aides varient selon la situation des personnes et la nature des travaux.



Une famille de 4 personnes dont les revenus annuels sont supérieurs à 56 438€ qui souhaite faire des travaux d'isolation thermique par l'extérieur.

**Coût de l'opération :**  
35 000€ HT pour 219 m<sup>2</sup> de surface à isoler

**Aides disponibles :**  
- TVA à 5,5 % sur le montant des travaux  
- Crédit d'impôt Transition écologique (CITE) dans la limite de 5 040 €  
- Eco Prêt à taux 0 dans la limite de 15 000€  
- Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) : Prime pouvant aller de 1 379€ à 3 334€





Sabrina, Lauriane, Annick (Bureau d'Information Touristique d'Eyragues), Cathy, Martine (BIT Maillane), Karine (BIT St Andiol) Christine, Karine (BIT d'Orgon) et Morgane lors du lancement des actions touristiques le jeudi 23 mai au Mas du Juge - Maillane

Le jeudi 23 mai 2019, dans le magnifique cadre du Mas du juge à Maillane, la nouvelle stratégie de communication et de promotion touristique de Terre de Provence été présentée aux opérateurs du tourisme. Mise en place autour d'une nouvelle signature « Toute la Provence en une terre – Il vous reste une Provence à découvrir », elle se décline et s'affiche sur de multiples supports de promotion touristique !

► Sur l'autoroute A7, trois panneaux promotionnels de signalisation valorisant l'art de vivre et la culture !

En concertation avec la Préfecture, Provence Tourisme (comité départemental du tourisme des Bouches-du-Rhône) a impulsé et conduit une refonte de la signalétique d'intérêt culturel et touristique des autoroutes du département, afin de renforcer l'attractivité du territoire.

Terre de Provence a pu obtenir trois emplacements de panneaux promotionnels sur l'autoroute A7. Ces trois panneaux réalisés dans le respect de la charte nationale de signalétique d'animation et des contraintes techniques du réseau ASF sont positionnés à des emplacements stratégiques pour la desserte de Terre de Provence

Agglomération sur cette autoroute du soleil.

Depuis fin février 2019, les automobilistes retrouvent ainsi entre Avignon-Nord et Sénas dans les deux sens de circulation des visuels qui valorisent l'art de vivre et la culture sur ce territoire haut en couleurs.

Partie de pétanque et l'art de vivre dans les villages

Notre-Dame-de-Beauregard située à Orgon

Charette ramée spécificité authentique de ce territoire. (dans le sens Avignon nord vers Avignon sud)



**En chiffre !**

Trafic moyen journalier actualisé entre Orange et Coudoux en 2018 :

65 000 véhicules (chiffres Vinci Autoroute)

► Sur les murs du métro parisien !

L'Office de Tourisme Intercommunal a réalisé une campagne publicitaire dans le métro parisien avec pour slogan « Toute la Provence en une terre – Il vous reste une Provence à découvrir ».

**Un réseau stratégique grâce au ciblage géographique**

12 créations graphiques au total ont été réalisées : 6 d'entre elles ont été imprimées sur 240 panneaux dans les 6 zones de stations du métro parisien et étaient visibles du 13 au 26 mars 2019.

**Différentes gares/stations**

Les 6 autres ont servi à une campagne digitale du 25 au 30 mars 2019 dans 11 gares du métro parisien hautement fréquentées. A 2h40 de TGV, le public parisien est un public en recherche d'idées

week-end et courts séjours ; cette campagne sur le ton humoristique a pour objectif de drainer une nouvelle clientèle.

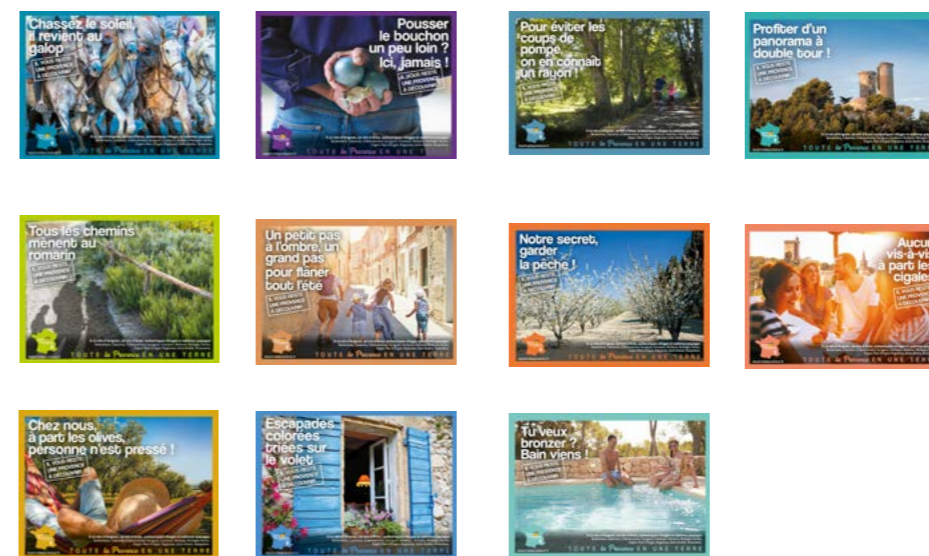
**Un plan d'affichage musclé au cœur de la capitale**

**L'objectif :**

- Capitaliser sur des réseaux couloirs permettant de travailler la couverture et la répétition au sein des principales stations de la ville de Paris.
- Amplifier l'impact en garantissant une visibilité incontournable dans les stations fréquentées par les cadres et professions intellectuelles supérieures tout au long de leur déplacement en ajoutant une présence ciblée sur les écrans digitaux de la ville de Paris.

**objectif atteint : 1 680 000 vues**

**Découvrez !**  
les visuels sous format cartes postales à l'Office de Tourisme Intercommunal



► Sur la toile !

myterredeprovence.fr



Depuis mars 2019, les internautes peuvent préparer leur séjour en Terre de Provence en quelques clics. Il est facile de trouver un hébergement, un restaurant, un site à visiter ou bien des idées de sortie pour les activités culturelles et les loisirs de pleine nature pour toute la famille. Ergonomique, le site est adapté aux tablettes et smartphones, de façon à avoir les informations et les bons plans toujours avec soi.

Ce site est composé de six rubriques : découvrir, se loger, où aller, savourer, événements, loisirs et nature.

Toutes ces rubriques sont alimentées par la base de données PATIO (Partage Touristique de l'Information et de l'Organisation) gérée par Provence Tourisme au niveau départemental et alimentée par l'Office de Tourisme Intercommunal et les Bureaux d'Information Touristique.



Vous recherchez une idée sortie en famille, entre amis, vous souhaitez découvrir le territoire autrement !

Abonnez-vous à la newsletter de l'Office de Tourisme de Terre de Provence !



# ? cliiink

## LE TRI DU VERRE RÉCOMPENSÉ !!!



Cliiink récompense le geste de tri du verre par des bons d'achat chez vos commerçants partenaires. Terre de Provence, en partenariat avec la société TERRADONA, a déployé ce système sur les communes concernées par la collecte de proximité, à savoir sur le secteur de Châteaurenard - Maillane et Orgon.

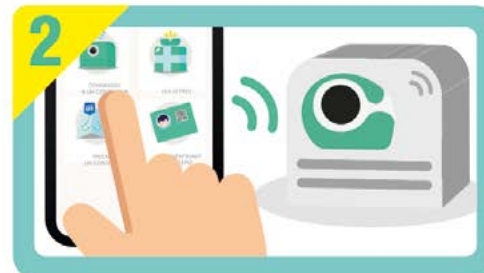
Grâce à l'application mobile (ou la carte cliiink), à chaque fois que vous déposez du verre dans un conteneur de tri connecté, vous gagnez des points échangeables contre des réductions et/ou des dons à des associations !

A VOUS DE JOUER !

### Comment ça marche ?



Je télécharge l'application Cliiink® et je m'inscris.



Je me connecte à un conteneur en Bluetooth.



Chaque dépôt = 1 point.  
Les points sont crédités d'ici 24 à 48H.



Je convertis mes points en bons d'achat sur l'appli.

Pas de smartphone ?

Demandez une carte Cliiink® en mairie !

cliiink



**Besoin d'aide ?** retrouvez la FAQ, les tutoriels et vidéos sur [cliiink.com](https://cliiink.com)